

Le Centre de services scolaire Harricana désire combler des heures de surveillante ou de surveillant d'élèves pour le Centre de formation générale Le Macadam dans le cadre du chapitre 10-1.00 de la convention collective des employées et employés de soutien – CSN.

### **Nature du travail**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à s'assurer du respect, par les élèves, de la politique d'encadrement de l'école concernant la discipline lors des séances d'examens.

### **Attributions caractéristiques**

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce une surveillance dans l'établissement scolaire et ses dépendances pour s'assurer du respect des règlements et voir à la sécurité des élèves; elle donne des explications concernant la réglementation; au besoin, elle donne son avis pour l'élaboration et l'évaluation des règlements.

En collaboration avec le personnel enseignant et les membres des services complémentaires, elle organise, supervise et prépare les séances d'examen. Elle s'assure de la disponibilité du matériel et des accessoires nécessaires pour certaines activités. Elle classe et archive les examens.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

### **Qualifications requises**

#### Scolarité

Être titulaire d'un diplôme de 5<sup>e</sup> année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une (1) année d'expérience pertinente ayant permis d'acquérir une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines.

#### Connaissances pratiques et exigences

Grande rigueur

Être en mesure de travailler avec un ordinateur (courriels, navigateurs internet, etc.)

### **Statut**

Personne salariée au sens du chapitre 10-1.00 de la convention collective du personnel de soutien.

### **HORAIRE DE TRAVAIL**

Quart de jour: du mardi au jeudi.

De 16 à 19 heures par semaine.

### **Conditions de travail**

Le taux horaire est le taux moyen plus les avantages sociaux soit 21,42\$ majoré de 11 % pour tenir compte des avantages sociaux et de 8% pour tenir compte des vacances, tel que défini au chapitre 10-1.00 la convention collective du personnel de soutien en vigueur.

**Entrée en fonction**

Mars 2021

**Le candidat devra se soumettre à une vérification des antécédents judiciaires**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le **26 mars 2021 à 16 heures** à l'adresse ci-dessous:

**Offre d'emploi 21-31-13**

Service des ressources humaines

Centre de services scolaire Harricana

341, rue Principale Nord

Amos (Québec) J9T 2L8

Par courriel : [recrutement@csharricana.qc.ca](mailto:recrutement@csharricana.qc.ca)

Amos, le 22 mars 2021

N.B. Pour la réception de curriculum vitae par courriel, un accusé de réception vous sera transmis. Dans le cas contraire, veuillez communiquer avec le Service des ressources humaines. Prenez note que seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.

*Le Centre de services scolaire Harricana applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.*